

antérieurement, mais espérerait pouvoir faire une déclaration prochainement au sujet de ce projet. Le ministre peut-il faire cette déclaration aujourd'hui? Sinon, quand pense-t-il la faire? Le ministre a-t-il communiqué avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard qui comptait sur la mise en œuvre du projet au printemps?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention d'y procéder, mais le coût s'étant avéré trop élevé, nous sommes à faire une nouvelle étude de la proposition. Dès que nous pourrons présenter un rapport à la Chambre, il me fera plaisir d'en informer l'honorable député.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—L'ATTITUDE DES
SURVEILLANTS QUANT À L'EMBAUCHAGE
D'INDIGÈNES

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre ou ses hauts fonctionnaires étudient-ils une accusation renfermée dans une résolution adoptée par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest voulant que son ministère engage des surveillants d'une étroitesse d'esprit assez mal masquée, qui font peu, sinon rien, pour s'assurer que les indigènes soient embauchés pour d'autres travaux que des besognes non spécialisées?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, la plupart des fonctionnaires des Territoires du Nord-Ouest sont embauchés sur place par le gouvernement, qui est responsable au Conseil qui a adopté cette résolution dont je n'ai d'ailleurs pas encore reçu copie. Je vérifierai s'ils ont adopté cette résolution.

Cependant, je tiens à faire remarquer à l'honorable député que nous avons conféré beaucoup d'autorité au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour répondre à une question qu'il a posée si souvent.

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il faire enquêter pour savoir si, comme on le prétend, un très fort pourcentage du personnel des équipes de forage, et pour lesquels aucune compétence particulière n'est requise, sont recrutés dans le Sud du Canada au lieu de l'être parmi les autochtones du territoire?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Il est vrai, monsieur l'Orateur, que plusieurs de ceux qui sont engagés viennent du Sud, mais je signalerai à l'honorable député que depuis deux ans, nous avons établi une école à Edmonton en vue d'entraîner les Indiens et les Esquimaux du Nord à devenir des employés compétents au sein de ces équipes. Je pense que l'été dernier, une vingtaine d'entre eux ont travaillé au sein de ces équipes, et nous espérons que l'industrie pourra en employer beaucoup plus au cours de la prochaine saison.

LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUANT
À L'ENGAGEMENT D'AUTOCHTONES

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Le ministère des Transports a-t-il normalement pour politique d'engager des autochtones? Je me réfère au même rapport que celui qu'a mentionné le député de Winnipeg-Nord. Sinon, le gouvernement va-t-il enquêter sur la discrimination censément exercée sur les habitants et dans l'affirmative, les conclusions en seront-elles rendues publiques?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que le député répète, au fond, une question déjà posée. Il se peut que de nouveaux aspects se présentent et il vaudrait peut-être mieux que le ministre y réponde.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il n'y a certainement aucune directive prescrivant de ne pas engager des autochtones, bien au contraire. Quant aux allégations figurant dans la résolution à laquelle le député a fait allusion, je vais faire enquêter à ce sujet et il n'y a aucune raison pour que le résultat n'en soit pas rendu public.

* * *

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL ET LA CONFÉRENCE
FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au premier ministre suppléant. Étant donné les problèmes très graves suscités par les règlements provinciaux restreignant la libre circulation de produits agricoles, la conférence fédérale-provinciale en cours étudie-t-elle la situation et a-t-on l'intention d'y proposer une solution?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je ne sais pas au juste, monsieur l'Orateur. Mon collègue le ministre de l'Agriculture se trouve aujourd'hui à la conférence et il se peut donc que cette question soit à l'ordre du jour. Nous voudrions certainement qu'il y ait au Canada le moins de restrictions possible des échanges commerciaux interprovinciaux.

* * *

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES
À L'OUTRAGE AU TRIBUNAL

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

L'honorable ministre a-t-il l'intention, comme l'ont suggéré certains militants de son parti en fin de semaine, de proposer une modification au Code criminel, en ce qui a